Zeitschrift: Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge

Band: - (1953)

Rubrik: Relations avec les institutions de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il a été approuvé à l'unanimité. Le CICR l'a fait imprimer et communiquer aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et aux Gouvernements parties aux Conventions de Genève. On trouvera en annexe, p. 84, le texte de ce document.

II. — RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE

1. SOCIÉTÉS NATIONALES ET LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Les liens entre le CICR, la Ligue et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge forment aujourd'hui un réseau très solide pour la défense des principes de la Croix-Rouge et la mise en œuvre du droit humanitaire.

Pendant l'année écoulée, la direction du CICR est restée en contact étroit avec le Secrétariat général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Les réunions conjointes mensuelles ont eu lieu alternativement au siège du CICR et de la Ligue pour l'examen des activités communes aux deux institutions, la mise en œuvre des résolutions de la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, ainsi que pour l'étude de points spéciaux, notamment la création de nouvelles Sociétés de Croix-Rouge, l'émission internationale de radiodiffusion à l'occasion de la Journée du 8 mai, et les diverses manifestations destinées à répandre la connaissance des principes et de l'activité de la Croix-Rouge.

2. MISSIONS DU CICR

a) Missions du président du CICR.

Au début de janvier, M. Paul Ruegger, a fait un séjour à Londres où il a eu des entretiens avec les personnalités dirigeantes de la Croix-Rouge britannique, notamment avec Lady Limerick vice-présidente de cette Société. Durant sa visite dans la capitale anglaise, le président du CICR a repris contact avec le vice-premier ministre, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Antony Eden.

L'Académie de droit international lui ayant demandé de donner un cours sur l'organisation de la Croix-Rouge internationale et ses aspects juridiques, M. Paul Ruegger a fait à La Haye, du 20 au 24 juillet, cinq leçons sur le sujet proposé. Plus de 500 personnes assistaient à chacun de ces cours, parmi lesquelles des membres du Corps diplomatique, de la Croix-Rouge néerlandaise, des fonctionnaires internationaux, des juristes et des étudiants de toutes nationalités, candidats au diplôme de l'Académie.

A l'issue de ces cours, le président du CICR a rencontré le président et les personnalités dirigeantes de la Croix-Rouge néerlandaise au siège de cette Société nationale. Sur le chemin du retour, il s'est arrêté à Luxembourg où il a été reçu au nouveau siège de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

En septembre, M. Paul Ruegger s'est rendu à Rome pour s'entretenir avec les dirigeants de la Croix-Rouge italienne des activités générales du CICR en faveur de l'Italie et de la mise au point des mesures d'assistance prévues pour les enfants mutilés dont les blessures ont été causées par l'explosion d'engins militaires abandonnés sur le terrain à la suite de la guerre 1.

A la fin de l'année, répondant à l'invitation de la Croix-Rouge irlandaise, le président du CICR a assisté à Dublin, au premier Congrès général de cette Société nationale.

En ouvrant la première séance, le 12 novembre, en présence des membres du Gouvernement et du Corps diplomatique, M^{me} Tom Barry, présidente de la Société, a souligné l'attachement du peuple irlandais au CICR et au mouvement de la Croix-Rouge.

Le président P. Ruegger fut reçu à cette occasion par le président de l'Irlande, président d'honneur de la Croix-Rouge irlandaise, ainsi que par le premier ministre, M. Eamon de Valéra et M. Aiken, ministre des Affaires étrangères.

¹ Voir, ci-dessus, p. 31.

b) Liste chronologique des missions du CICR en 1953.

On trouvera ci-après la liste des principales missions du CICR en 1953. (Le nom des titulaires de ces missions est indiqué entre parenthèses):

malades,
ix-Rouge I. Beckh)
Babel et
victimes Kuhne)
Ehren-
de l'ar- Londres
de <i>Nice</i> nales des (M. C.
ident du
à Trieste
de com- ivile des iti, M. C.
n)
démie de
Président
B V

25 juillet	Visite à la Croix-Rouge luxembourgeoise, à Luxembourg (Président du CICR et M. F. de Reynold)
17 août	Mission d'assistance aux sinistrés victimes des tremblements de terre, à Athènes (M ^{11e} Nussbaum)
7 septembre	Visite à la Croix-Rouge italienne à Rome (Président du CICR)
27 septembre	6e Congrès international de droit pénal, Rome (M. C. Pilloud)
Ier/3 octobre	Mission à Strasbourg — III ^{me} Assemblée générale de l'Association européenne pour l'étude du problème des réfugiés (MM. F. Ehrenhold et H. Coursier)
4 octobre	Mission pour représenter le CICR à l'inauguration du monument et du « Centre Henry Dunant » à Woudschoten (M. J. Pictet)
7 octobre	Comité exécutif pour l'application de l'article 16 du Traité de paix avec le Japon, Londres (M. P. Carry et M. P. Kuhne)
9 octobre	Mission à Paris (M. D. de Traz)
14 octobre	16e session de l'Office international de documentation de médecine militaire, Rome (M. C. Pilloud)
15 octobre	5 ^e session du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, <i>Venise</i> (M. R. Gallopin)
4 novembre	Mission d'assistance aux tuberculeux de Trieste (M. D. de Traz et M. M. Wolf)
7 novembre	Première Assemblée générale de la Croix-Rouge irlandaise, à <i>Dublin</i> (Président du CICR)
14 novembre	Mission d'étude à Monaco-Paris (M. G. Kuhne)
16/18 novembre	Mission auprès de la Croix-Rouge yougoslave à Belgrade (MM. F. Ehrenhold et H. Beckh)
17/20 novembre	Missions à Paris (M. J. Chenevière, M. R. Gallopin)

N. B. — Ce tableau ne fait état que des déplacements ou missions hors de Suisse.

3. RÉUNION DES TROIS PRÉSIDENTS

Le 12 mars, M. Paul Ruegger, a pris part avec M. André François-Poncet, ambassadeur de France, président de la Commission permanente, et M. Emil Sandstroem, président de la Ligue, à une réunion à Remagen, pour examiner le problème

des réfugiés de Berlin et certains aspects de l'activité du CICR en Corée. Le président du CICR était accompagné de M. Roger Gallopin, directeur exécutif.

4. COMMISSION PERMANENTE

La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale a tenu deux sessions les 12 mai et 30 octobre à Genève. Assistaient à ces réunions les cinq membres désignés par la XVIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge: M. André François-Poncet, président et l'honorable Rajkumari Amrit Kaur, vice-présidente, MM. J. T. Nicholson, Boris Pachkov et T. W. Sloper; les deux délégués de la Ligue: le juge Emil Sandstroem, président du Conseil des Gouverneurs et Lady Limerick; et pour le CICR, M. Paul Ruegger et M. Frédéric Siordet.

Le 12 mai, à l'issue de ses travaux, la Commission permanente a accueilli avec satisfaction la nouvelle du rapatriement d'un certain nombre d'internés civils retenus en Corée du Nord, et de l'échange des prisonniers blessés et malades entre les parties belligérantes. Elle a exprimé le souhait que ces opérations de libération d'internés civils, et d'échange de prisonniers, soient poursuivies, et préludent à la conclusion d'un véritable armistice.

Le 30 octobre, après avoir pris connaissance du compte rendu des séances mensuelles tenues par les représentants du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Commission a étudié divers problèmes relatifs, notamment, à la ratification des Conventions de Genève du 12 août 1949.

5. ENTRETIENS DU 30 OCTOBRE

Le 30 octobre, les membres de la Commission permanente et des représentants des Croix-Rouges nationales, participant à la session du Comité exécutif de la Ligue, ont tenu une séance d'information et de travail au siège du CICR ¹, sous la présidence de M. Paul Ruegger.

¹ En mai 1951, une réunion identique avait été organisée dans des conditions semblables par le CICR, en accord avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Cette réunion groupait une trentaine de participants, représentant les Sociétés nationales de 21 pays : Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Inde, Irlande, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie. Le président de la Commission permanente, ainsi que le secrétaire général de la Ligue y assistaient également.

Dans son allocution de bienvenue, M. Paul Ruegger a exprimé la satisfaction du CICR d'accueillir à son siège ces personnalités dirigeantes du monde de la Croix-Rouge, soulignant que cet entretien « entre amis animés d'un même idéal humanitaire, constitue une réelle occasion de resserrer avec la Ligue des Sociétés nationales les liens indispensables au développement harmonieux de l'œuvre de la Croix-Rouge ».

L'entretien a porté essentiellement sur des problèmes d'intérêt commun. L'ordre du jour de la réunion émanant des vœux des Sociétés elles-mêmes, comportait les cinq questions d'actualité ci-après : ratification, mise en œuvre et diffusion des Conventions de Genève de 1949; zones sanitaires et de sécurité; regroupement des familles dispersées; rapatriement des enfants yougoslaves; réfugiés en Allemagne occidentale 1.

Cette réunion a donné lieu à des échanges de vues fructueux sur le développement des activités de la Croix-Rouge en temps de paix et en temps de guerre.

6. STAGES

Comme l'année précédente, des membres de Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont venus à Genève en visite de travail pour se familiariser avec le rôle que joue le CICR au sein de la Croix-Rouge. La direction et le secrétariat général du CICR se sont efforcés de faciliter les missions accomplies en ce sens par Mesdames L. Chawarby et El Faar, respectivement présidente et vice-présidente du Conseil des dames du Croissant-Rouge égyptien et de MM. Vuithier et Schenkel, membres du secrétariat général de la Croix-Rouge suisse à Berne.

¹ Voir Revue internationale de la Croix-Rouge, novembre 1953.